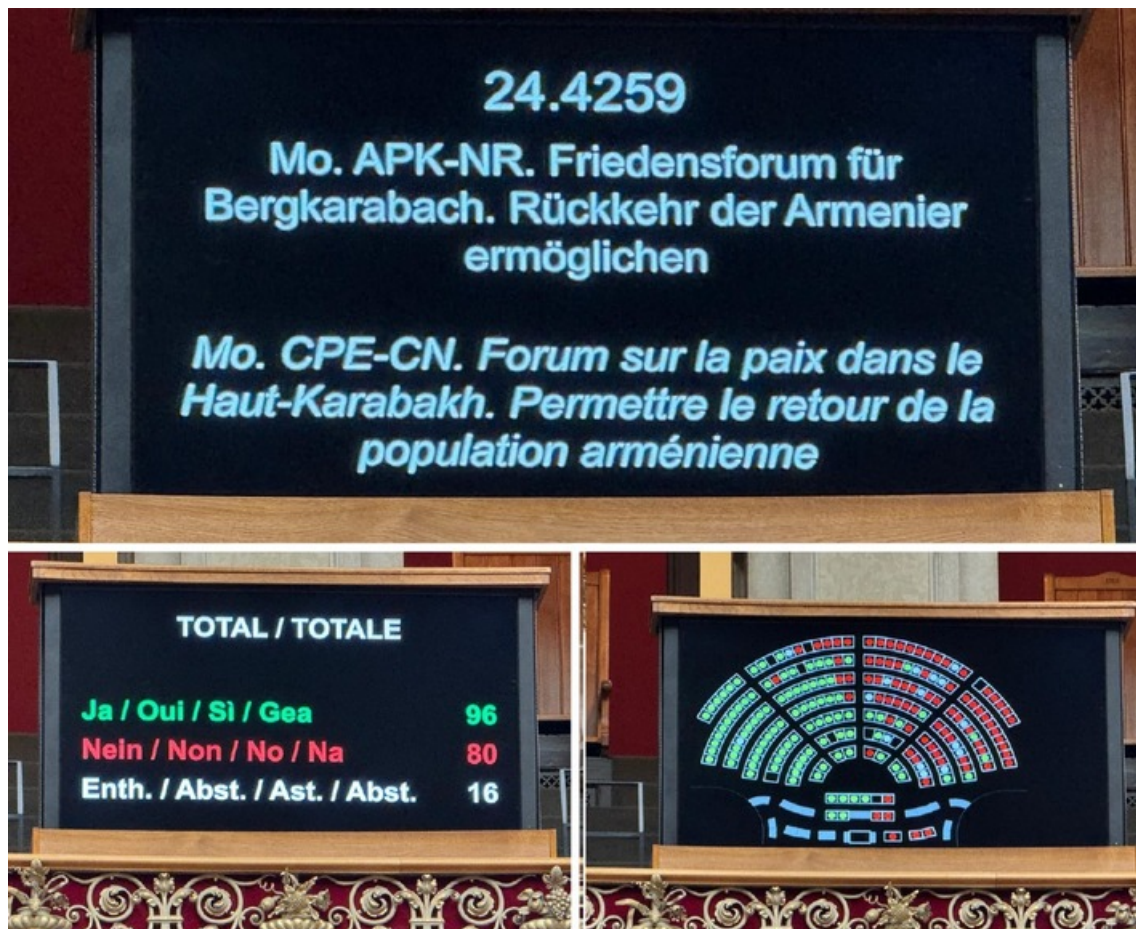


17.12.2024 - 16:42 Uhr

Le Conseil national dit OUI au Forum sur la paix au Haut-Karabakh / La Suisse donne un signal important



Binz (ots) -

La motion adoptée demande au Conseil fédéral d'organiser rapidement un forum international de paix sur le conflit du Haut-Karabakh afin de négocier le retour des Arméniens de cette région dans leur patrie. Cette demande est conforme à la tradition humanitaire et à la neutralité de la Suisse. Dans un échange de lettres avec CSI, la présidente de la Confédération Viola Amherd a également clairement exprimé le 28 novembre 2024 son soutien au retour des Arméniens déplacés du Haut-Karabakh : " En ce qui concerne les quelque cent mille personnes qui ont dû se réfugier en Arménie, la Suisse a appelé à tout mettre en oeuvre pour qu'elles puissent rentrer chez elles en toute sécurité si elles le souhaitent et à préserver leurs droits conformément au droit international. "

Joie dans le camp des partisans de la motion

Le conseiller national Erich Vontobel (UDF, ZH), l'un des deux rapporteurs de la motion, voit dans le forum de paix prévu une chance pour la Suisse : " Je suis très heureux que le Conseil national ait suivi aujourd'hui la majorité de la commission. Les réfugiés du Haut-Karabakh se sentent abandonnés et ont besoin de notre solidarité. Les bons services de la Suisse sont ici nécessaires. Les chances de voir ce forum devenir réalité ont augmenté aujourd'hui. " Il faut maintenant que le Conseil des États l'approuve.

Une demande interpartis

Il est réjouissant de constater que la motion a été approuvée par l'éventail des partis de gauche et de droite. Cela montre qu'il ne s'agit pas ici de politique, mais de droits humains fondamentaux. Outre Erich Vontobel, la motion a également été soutenue par le conseiller national Nicolas Walder (Les Verts, GE) : " La décision du Conseil national s'inscrit dans la continuité de l'amitié entre la Suisse et le peuple arménien. Nous devons maintenant jeter

les bases d'un retour rapide des Arméniens du Haut-Karabakh. La Suisse, en tant que gardienne du droit international humanitaire, peut jouer un rôle central à cet égard. "

CSI observe la situation

Jusqu'à présent, l'Azerbaïdjan n'a montré aucune volonté de coopération malgré son engagement à permettre le retour des Arméniens du Haut-Karabakh. Après le oui à la motion, l'Azerbaïdjan doit maintenant enfin agir. Simon Brechbühl, directeur de CSI-Suisse, explique clairement : " Le risque d'une escalade du conflit et de nouvelles expulsions des Arméniens reste grand. Le oui à la motion donne toutefois un signal clair que l'on n'accepte pas le comportement agressif de l'Azerbaïdjan. CSI continuera à suivre la situation de près. "

Plus d'informations :

- CSI lance un appel au Conseil fédéral le 19 septembre 2024 : [19 septembre 2024 : Un an de nettoyage ethnique au Haut-Karabakh | Appel au Conseil fédéral suisse](#)
- Motion 24.4259 : [Forum sur la paix dans le Haut-Karabakh. Permettre le retour de la population arménienne](#)
- [Lettre du 25 septembre 2024 de CSI à la Présidente de la Confédération Viola Amherd](#)
- [Lettre du 28 novembre 2024 de la Présidente de la Confédération Viola Amherd à CSI](#)

Contact:

Simon Brechbühl | Directeur CSI-Suisse | 044 982 33 40 | simon.brechbuehl@csi-schweiz.ch
Laurent Schlatter | Responsable CSI-Suisse romande | 044 982 33 70 | info@csi-suisse.ch

Medieninhalte



La majorité du Conseil national désire un forum de paix pour le Haut-Karabakh. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100007062 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007062/100927101> abgerufen werden.